Révision du SAGE de l'Yerres

Commission Locale de l'Eau– 07/07/2021

Présentation de la « vision Yerres 2054 »

Un positionnement du SAGE dans son territoire qui aurait réussi à améliorer la résilience du bassin de l'Yerres au changement climatique

- Les enjeux du bassin revisités à l'aune de la question de l'adaptation au changement climatique
- Les grands principes de positionnement du SAGE
- Le fonctionnement du SAGE

OÙ EN EST-ON DE LA RÉVISION DU SAGE ?

Automne 2020 — *Printemps 2021* — *Fin 2021* — *2022*

Scénario tendanciel d'évolution du territoire à 2050

- Arpentages photographiques
- Commissions thématiques
- Atelier SyAGE

Proposition d'une « Vision Yerres 2054 »

Discussion en bureau (09/06/2021) puis en CLE

CLE 07/07/2021

Objectifs Yerres 2027 : feuille de route du SAGE

Discussion en CLE

Rédaction des documents du SAGE

LA RÉVISION DU SAGE : 2 TEMPS FORTS D ÉLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LES INSTANCES DU SAGE

- **Les ateliers d'arpentage photographiques :** identification de 4 enjeux d'adaptation du bassin de l'Yerres au changement climatique

- **Les commissions thématiques :** élaboration d' une vision du bassin de l'Yerres plus adapté et résilient, en 2054, grâce à l'action du SAGE

- **L'atelier SyAGE :** analyse du rôle du SyAGE pour accompagner le SAGE

4 enjeux transversaux au cœur de la stratégie du SAGE

ENJEU 1 : L'ADAPTATION DE L'HYDROSYSTÈME AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

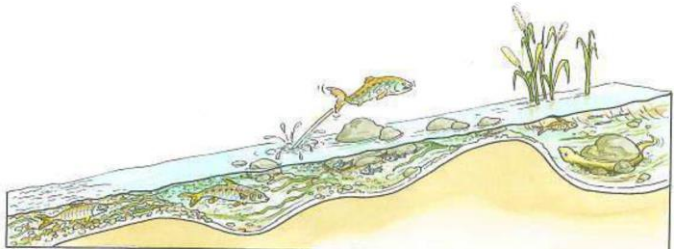

Hydromorphologie des cours d'eau

Biodiversité

Zones humides

Infrastructures hydro-écologiques

- *Une crainte : les dysfonctionnements de l'Yerres et ses affluents —> faible résilience du territoire au CC —> cadre de vie dégradé*
- *Des évolutions territoriales peu favorables*

Enjeu 2 : des liens sensibles à la nature, facteurs de cohésion sociale

- *Une crainte : des liens à la nature en tant que bien commun menacés par le CC —> un enjeu de cohésion sociale*
- *Des évolutions territoriales peu favorables à soutenir une demande sociale de nature*

Enjeu 3 : Un rapport technique à la nature reposant sur le fonctionnement des écosystèmes

Logique d'optimisation technique

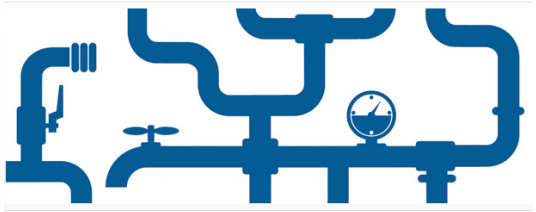

Solutions fondées sur la nature

- *Un espoir : favoriser des solutions fondées sur la nature plus multifonctionnelles et plus résilientes face au changement climatique que les approches d'ingénierie technique classique*
- *En l'absence de mobilisation politique, des solutions qui risquent de n'être mobilisées que ponctuellement*

ENJEU 4 : LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

- *Un espoir : favoriser les démarches participatives pour développer les solutions multifonctionnelles et répondre aux demandes sociales ancrées dans le territoire*
- *En tendanciel un gain d'efficience technique qui va de pair avec une perte d'ancrage territorial : renforce la nécessité de promouvoir une dynamique participative*

La plus value globale du SAGE révisé :

un SAGE pour maximiser les fonctions écologiques des milieux afin de renforcer la résilience du territoire face au changement climatique et de favoriser la cohésion sociale du territoire en renouant des liens sensibles à la nature

La philosophie d'ensemble de la stratégie

PRINCIPE 1 : UNE IDENTITÉ TECHNIQUE CONSISTANT À TRAVAILLER *AVEC* LA NATURE

- **Articuler les 4 enjeux en mettant au cœur de sa stratégie la promotion et la diffusion des modes d'intervention basés sur les processus naturels**

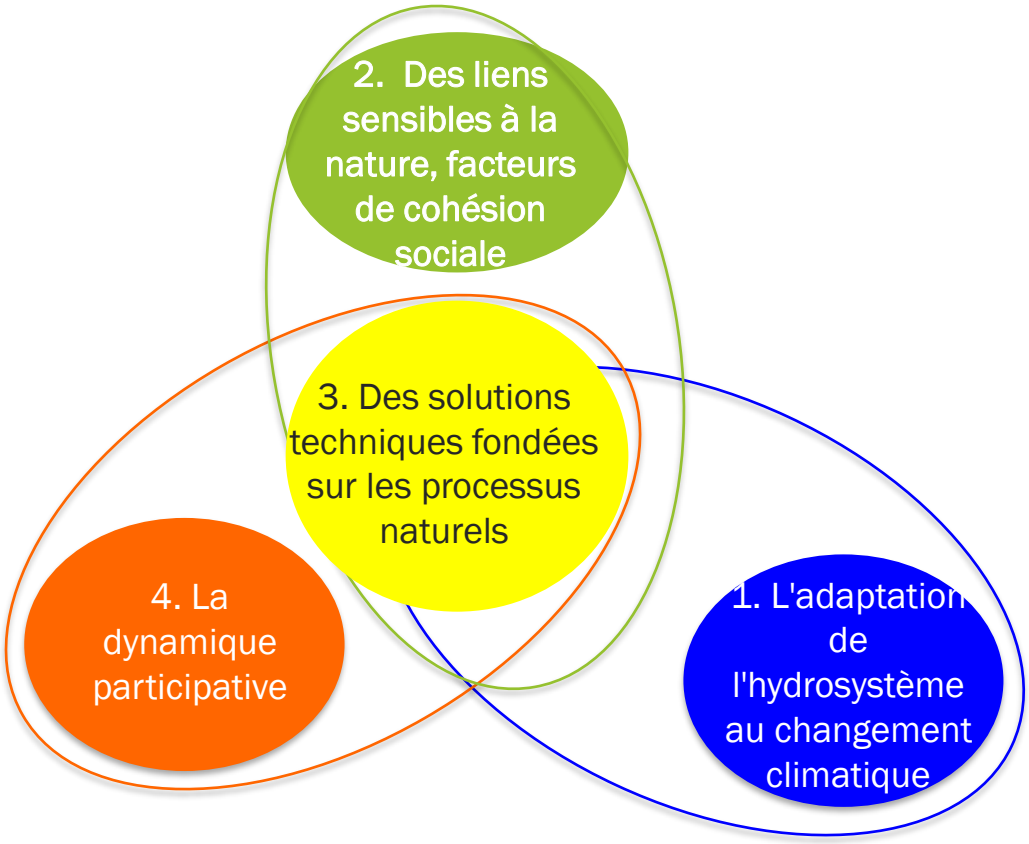

PRINCIPE 1 : UNE IDENTITÉ TECHNIQUE CONSISTANT À TRAVAILLER *AVEC* LA NATURE

- **5 domaines d'intervention centraux pour le SAGE**
  - ✓ Restauration de la fonctionnalité des cours d'eau
  - ✓ Préservation et restauration des zones humides

  —> Une légitimité de la CLE appuyée par le SyAGE (GEMAPI, PAPI) pour assurer le pilotage stratégique de ces deux thématiques
  - ✓ La préservation et la reconquête des zones d'expansion de crues « naturelles »

  —> s'accompagnant d' un positionnement fort pour limiter l'artificialisation en aval

  —> Un rôle important du SyAGE qui porte le PAPI pour articuler ZEC et ZH
  - ✓ Aménagement des bassins versants par l'hydraulique douce et zones tampons

  —> Une controverse sur la pertinence de ces solutions/contexte et des acteurs déjà investis

  —> Un rôle d'aiguillon de la CLE pour entretenir une vision alternative favorisant les infrastructures agroécologiques
  - ✓ Gestion des eaux pluviales afin d'intégrer la nature en ville, de favoriser la désimperméabilisation et le cheminement de l'eau à ciel ouvert

  —> Un binôme CLE/SyAGE complémentaire pour promouvoir cette doctrine auprès des collectivités et des aménageurs : vigilance/ accompagnement technique

Un outil central pour le SAGE : la stratégie foncière

Le référentiel spatial

Espaces stratégiques

Cours d'eau et espaces de bon fonctionnement	Zones humides	Zones d'expansion de crue	Trame verte	Ruissellement	Captages

Hiérarchisation croisée

↓

Espaces stratégiques d'intervention

Maitrise d'usage des sols nécessaire

↓

Secteurs d'intervention

Critères de priorisation possibles :

- Cumul des enjeux
- Equilibre amont/aval
- Potentialité de valorisation de la demande sociale

Les fonctions assurées par la Commission Locale de l'Eau (CLE) et la structure porteuse (SyAGE)

—> Vigilance de la CLE dans les documents d'urbanisme

—> Vigilance de la CLE dans les documents d'urbanisme,
—> Soutien des initiatives locales en matière de gestion foncière
—> Référentiel pour la compensation

—> Vigilance de la CLE dans les documents d'urbanisme,
—>Identification des leviers fonciers pertinents et portage politique et opérationnel ou accompagnement des acteurs, selon les thématiques, de la stratégie foncière
—> Référentiel pour la compensation

PRINCIPE 1 : UNE IDENTITÉ TECHNIQUE CONSISTANT À TRAVAILLER *AVEC* LA NATURE

- **Assainissement, Pollutions agricoles, Gestion quantitative : une vigilance accrue de la CLE pour ne pas obérer l'efficacité des « solutions fondées sur la nature »**
- **Anticiper, alerter et mettre à l'agenda**
  - ✓ Suivi des déséquilibres remettant en cause la capacité des milieux à absorber les pressions
  - ✓ Partenariat avec les grands acteurs (CA, AQUI' Brie, Départements)
- **Aiguillonner les partenaires pour promouvoir des choix techniques cohérent avec le positionnement du SAGE**
  - ✓ **Assainissement** : rappel des objectifs réglementaires dans le document du SAGE, promotion de systèmes tertiaires végétalisés, vigilance sur la fiabilisation des systèmes de collecte
  - ✓ **Pollutions agricoles** : soutien et aiguillon CA , GAB et AQUI'Brie pour défendre des démarches visant des changements structurants
  - ✓ **Gestion quantitative** : animer le débat sur la pertinence des solutions techniques qui pourraient émerger, s'appuyer sur AQUI'Brie pour organiser la connaissance sur la nappe de Brie

PRINCIPE 2 : DES RÈGLES ET RECOMMANDATIONS AMBITIEUSES POUR PORTER UN CONSEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS ET GESTIONNAIRES LOCAUX

- **Des recommandations et règles pour**
  - ✓ Limiter la gestion pluviale par le réseau enterré, l'imperméabilisation des sols
  - ✓ Protéger dans les documents d'urbanisme les zones humides
  - ✓ Limiter le ruissellement sur les versants
  - ✓ Restaurer les cours d'eau en tenant compte des enjeux techniques mais également des potentialités de valorisation sociale pour prioriser les interventions

  —> à accompagner d'objectifs à inscrire dans le SAGE
- **3 fonctions du SAGE pour assurer l'effectivité**
  - ✓ Le conseil et l'accompagnement organisé autour de la cellule d'animation et de la structure porteuse
  - ✓ Une fonction de vigilance assurée par la CLE : dans la planification urbaine, à l'échelle des projets
  - ✓ Une fonction d'évaluation : la CLE comme instance d'évaluation

Principe 3 : La mise en valeur et l'expérimentation pour soutenir le conseil

- **S'appuyer sur un centre de ressource pour promouvoir les solutions fondées sur la nature**
  - ✓ Démontrer l'intérêt en termes d'efficacité technique et d'ancrage dans les demandes sociales
  - ✓ Valoriser l'intérêt de la dimension participative des opérations mises en œuvre
  - ✓ Apporter des solutions concrètes pour mettre en œuvre les recommandations et règles du SAGE
- **Différents leviers**
  - ✓ Mise en valeur et mise en réseau des projets phares
  - ✓ Accompagnement de projets participatifs
  - ✓ Formation des élus
  - ✓ Sensibilisation des habitants

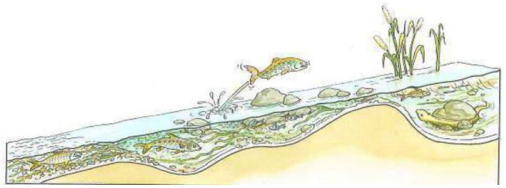

Enjeu 1. L ’adaptation de l’hydrosystème au changement climatique

Enjeu 2. Des liens sensibles à la nature, facteurs de cohésion sociale

Enjeu 3. Un rapport technique à la nature reposant sur le fonctionnement des écosystèmes

Enjeu 4. La dynamique participative

Principe 1. Une identité technique : travailler *avec* la nature

Des thématiques au cœur de la stratégie

- La préservation et la restauration des ZH
- La restauration de la fonctionnalité des cours d’eau
- La préservation et la restauration des zones d’expansion des crues
- L’aménagement des versants
- La gestion des eaux pluviales en ville

Des thématiques à traiter pour ne pas obérer l’efficacité des actions de restauration

- La gestion quantitative
- Les pollutions agricoles
- L’assainissement

→ Une composante centrale de la stratégie du SAGE à inscrire dans les documents : la stratégie foncière

Principe 2. Des règles et recommandations ambitieuses pour conseiller et accompagner collectivités et gestionnaires locaux

3 fonction du SAGE qui se jouent particulièrement dans la planification urbaine

- Conseil et accompagnement
- Cohérence de la CLE/SAGE
- Evaluation par la CLE

Principe 3. La mise en valeur et l’expérimentation pour soutenir le conseil

Le fonctionnement du SAGE pour mener à bien la stratégie

LE FONCTIONNEMENT DU SAGE POUR MENER À BIEN LA STRATÉGIE

- **Une articulation nécessaire avec la structure porteuse :**
  - ✓ Une structure porteuse en soutien technique pour :
    - porter et mettre en œuvre les recommandations du SAGE (notamment SFN)
    - Valoriser et expérimenter
  - ✓ Le document SAGE, une référence pour défendre les projets de la structure porteuse
- **Au-delà de la structure porteuse, une cellule d'animation qui s'appuie sur un réseau de partenaires locaux**
- **Une commission locale de l'eau active qui exerce sa vigilance vis-à-vis de la compatibilité entre développement territorial et préservation des milieux**
- **Au total une cellule d'animation qui assure plusieurs missions :**
  - ✓ animation CLE
  - ✓ partenariats
  - ✓ centre de ressources
  - ✓ suivi des documents d'urbanisme

STRATÉGIE FONCIÈRE : L'EXEMPLE DU SYBLE

LEUR STRATÉGIE D'ACTION FONCIÈRE :

Outil d'aide à la préservation et à la restauration des milieux aquatiques et des zones humides du bassin versant Lez Mosson étangs Palavasiens

INSCRIPTION DANS DISPOSITIONS DU SAGE :

- **Définir une stratégie d'intervention foncière pour la protection des milieux aquatiques et des zones humides**
- **Identifier les secteurs prioritaires du bassin versant pour la mise en œuvre de mesures compensatoires**
- **Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau Améliorer la continuité écologique sur le bassin versant**

- **Développer la maîtrise foncière des zones inondables, notamment des zones d'expansion de crue prioritaires du SAGE**
- **Identifier les zones de bv agricoles favorisant le ruissellement et l'érosion**

- **Sécuriser l'AEP en protégeant les périmètres de protection de captage**

ENJEU A : la restauration et la préservation des milieux aquatiques, des zones humides et de leurs écosystèmes

ENJEU B : la gestion des risques d'inondation dans le respect des milieux aquatiques et humides

ENJEU C : la préservation de la ressource naturelle et son partage entre les usages

ENJEU D : la restauration et le maintien de la qualité des eaux

ENJEU E : la pérennité de la gouvernance partagée entre les maîtres d'ouvrage du SAGE

Bassin versant – Lez Mosson Etangs palavasiens

1 EPTB - 5 EPCI 52 communes SAGE approuvé le 15/01/2015 : - 1 169 kms de cours d'eau

- 6 lagunes littorales
- 225 Zones humides = 2100 ha, soit 3,2 % du bassin hydrographique
- 93 Zones d'expansion de crues identifiées : 78 à préserver (680 Ha) et 18 à reconquérir (500 Ha)
- 27 Captages AEP concernés par un périmètre de protection

STRATÉGIE FONCIÈRE CONCERTÉE

ORGANISATION DU TRAVAIL :

Suite à l'approbation du SAGE, lancement étude sur :
« Elaboration d'une stratégie d'intervention foncière à l'échelle du BV LMEP »

Objectifs de l'étude :

- ✓ Identifier les secteurs à enjeux sur le Bassin versant (cf. Enjeux SAGE)
- ✓ Hiérarchiser ces secteurs au regard des enjeux (travail cartographique à la parcelle)
- ✓ Identifier les acteurs et les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie foncière à l'échelle du bassin versant
- ✓ Application de la méthode sur un secteur pilote

Mise en place d'un comité de suivi de l'étude.

Outils mobilisables :

Etude en 2 phases :

Phase 1 Hiérarchisation des parcelles vis-à-vis des enjeux SAGE à l'échelle du bassin versant

Phase 2 Approfondir la méthode sur un secteur pilote :

Affiner les résultats cartographiques au regard de l'occupation du sol

Permettre de proposer des modes d' action foncière

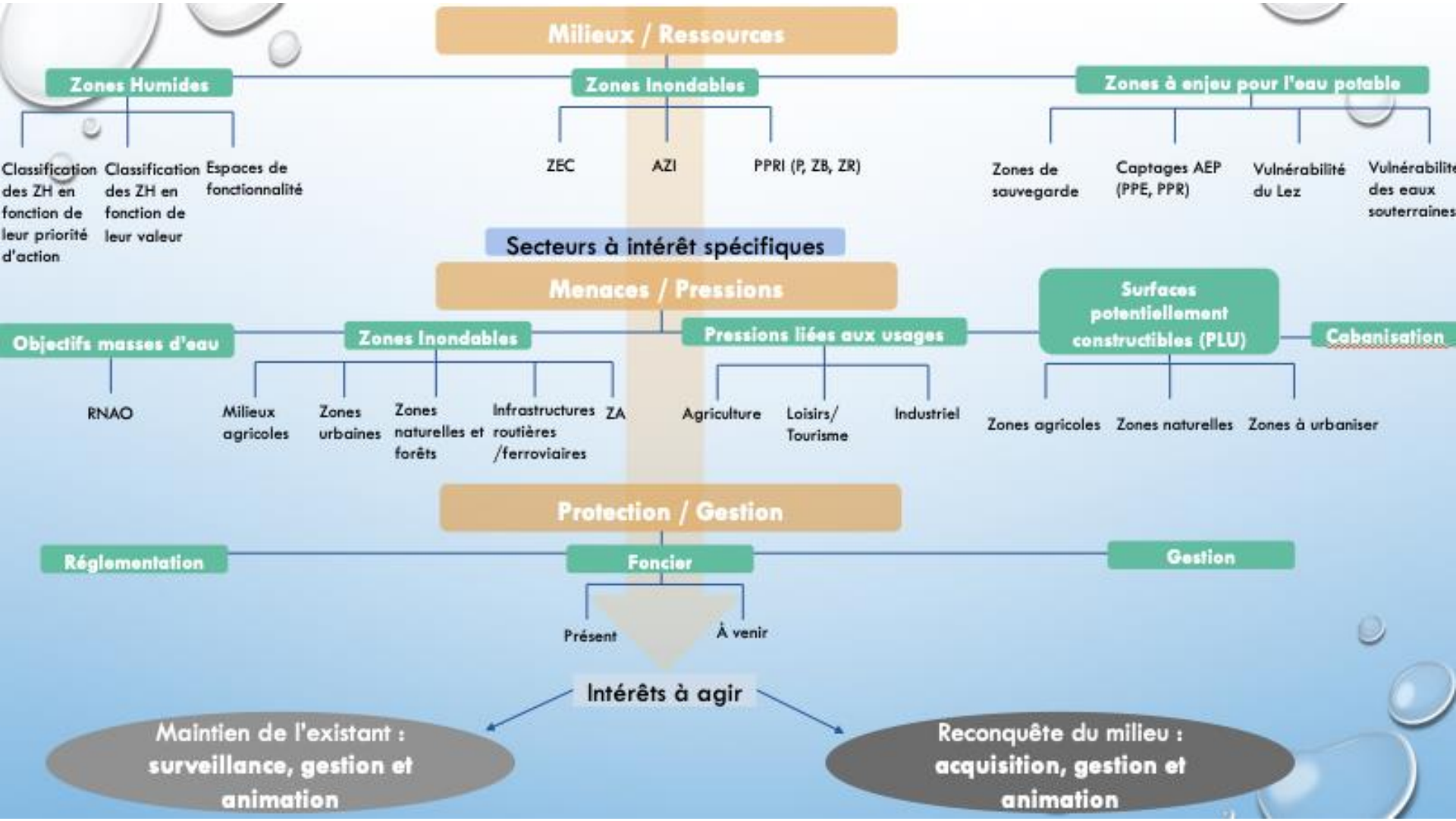
Milieux / Ressources
Zones Humides
Zones Inondables
Zones à enjeu pour l'eau potable
Classification des ZH en fonction de leur priorité d'action
Classification des ZH en fonction de leur valeur
Espaces de fonctionnalité
ZEC
AZI
PPRI (P, ZB, ZR)
Zones de sauvegarde
Captages AEP (PPE, PPR)
Vulnérabilité du Lez
Vulnérabilité des eaux souterraines
Secteurs à intérêt spécifiques
Menaces / Pressions
Objectifs masses d'eau
Zones Inondables
Pressions liées aux usages
Surfaces potentiellement constructibles (PLU)
Cabanisation
RNAO
Milieux agricoles
Zones urbaines
Zones naturelles et forêts
Infrastructures routières /ferroviaires
ZA
Agriculture
Loisirs/ Tourisme
Industriel
Zones agricoles
Zones naturelles
Zones à urbaniser
Protection / Gestion
Réglementation
Foncier
Gestion
Présent
À venir
Intérêts à agir
Maintien de l'existant : surveillance, gestion et animation
Reconquête du milieu : acquisition, gestion et animation

Localiser et prioriser

Enjeux identifiés au SAGE
Enjeux issus des études finalisées ou en cours
Enjeux liés issus des groupes de travail

Connaître

Marché foncier
Eléments facilitateurs
Eléments bloquants

Identifier et mobiliser

Opérateurs et partenaires fonciers
- statuts et compétences
- territoire de compétence
- outils fonciers
- outils financiers

Définir

Secteurs stratégiques d'action foncière
Acteurs fonciers pressentis
Outils fonciers à mobiliser
Modes de gestion à privilégier